

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

HOMMAGE AUX VICTIMES DE CARCASSONNE ET DE TREBES

Une nouvelle fois, la France est endeuillée. Une nouvelle fois, la folie meurtrière s'est abattue sur notre pays. Une nouvelle fois, nous avons été frappés par un ignoble acte terroriste à Carcassonne et à Trèbes, tuant quatre personnes : le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, Jean Mazières, Christian Medves et Hervé Sosna. Une nouvelle fois, un crime horrible antisémite a été commis tuant Mireille Knoll, rescapée de la Shoah, octogénaire, qui a été violemment poignardée et brûlée dans son appartement. À Orly et partout en France, face à cette barbarie, nous devons rester déterminés à refuser la bêtise, à refuser la terreur, à refuser la haine, à refuser toutes les formes de racisme et d'antisémitisme.

Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a fait preuve d'un courage exceptionnel. Il a héroïquement sacrifié sa vie pour sauver celle d'un otage. Il nous a rappelé les valeurs de notre République auxquelles nous sommes profondément attachés. Seuls la solidarité et la défense de la démocratie doivent nous animer. Pour que plus jamais cela ne se reproduise.

Le groupe Gauche citoyenne.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

LA LIAISON PARIS-ORLY EST ENFIN LANCEE

Nous l'attendions depuis plusieurs années, et c'est jeudi 22 février dernier qu'Édouard Philippe, notre actuel Premier ministre, et Élisabeth Borne, ministre des Transports, nous ont annoncé la bonne nouvelle.

Le projet « Grand Paris express » semblait s'essouffler ces derniers temps (retards, incertitudes sur les dessertes finales, surcoûts, etc.). C'est dans ce contexte que nous avons appris la confirmation des extensions nord et sud de la ligne 14. La ligne de métro 14 desservira donc bel et bien l'aéroport d'Orly !

Annoncé en trois phases, le Grand Paris Express devrait achever ses travaux en 2030 selon l'annonce faite. Là encore, nous serons bien lotis puisque nous ferons partie à Orly de ceux qui bénéficieront les premiers de ce nouveau transport, dont la livraison est prévue avant les jeux Olympiques de 2024.

En plus de l'accès facilité pour les Franciliens à notre plateforme aéroportuaire, ce nouveau moyen de transport bénéficiera également à tous les Orlysiens qui se déplacent quotidiennement sur Paris.

La liaison Aéroport d'Orly - gare de Lyon est annoncée pour un trajet de 23 minutes contre 39 minutes actuellement.

Accessible via Pont de Rungis, soit à une station de la gare d'Orly ville, ce futur métro traversera les villes de Chevilly-Larue, Villejuif, Kremlin-Bicêtre, Paris jusqu'à son terminus à Saint Denis Pleyel (où se tiendra le village olympique en 2014). C'est une bonne nouvelle pour notre ville.

Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sancho

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

POURQUOI REDUIRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE N'EST PAS SUFFISANT POUR REFORMER LE PRIMAIRE ?

La rentrée scolaire 2017-18 a vu la mise en place de la réduction à 12 élèves pour les classes de CP, une des principales promesses du candidat Macron dans le domaine de l'éducation. Cette mesure concerne 2 200 classes (beaucoup moins que les 12 000 annoncées au départ) dans les REP+ (Réseaux d'Éducation Prioritaire). Par ailleurs, la promesse du Ministre de doubler sur le budget 2018 tous les CP de REP et REP+ et de commencer le dédoublement des CE1 de REP et REP+ ne pourra être tenue au vu de la carte scolaire 2018 qui ne prévoit pas les postes nécessaires.

Si ce dispositif peut a priori apparaître intéressant, il n'en demeure pas moins qu'il soulève un certain nombre de questions et de problèmes jusqu'ici étrangement passés sous silence. Outre les problèmes de locaux qui ont impacté de nombreuses collectivités, rappelons que pour pouvoir mettre en place ce dispositif, Emmanuel Macron et son ministre Blanquer ont redéployé dans de nombreuses académies les postes d'enseignants affectés au dispositif « Plus de maîtres que de classes » (PDMQC : un ou plusieurs enseignants supplémentaires dans une école primaire pour permettre la co-intervention en classe, soit deux maîtres dans une même classe).

Cette décision qui consiste à démanteler un dispositif pour pallier un manque de moyens a suscité la colère des syndicats et des protestations se sont exprimées à travers une pétition qui a rencontré un vif succès.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Sana El Amrani, et Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

AEROPORT DE PARIS BRADE A LA FINANCE

Le Président de la République et le Gouvernement s'approprient à livrer au privé les participations de l'Etat dans des entreprises publiques.

Aéroport de Paris (ADP) est concerné avec (Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget). L'Etat perdrait ainsi la maîtrise publique de grands aéroports internationaux.

La raison avancée est de financer un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation.

Le transport aérien est un secteur éminemment stratégique en termes de transports, d'aménagement du territoire et de sécurité aérienne.

L'objectif est de passer en dessous de 50 %. La loi sera adaptée pour que le Gouvernement s'autorise à descendre en dessous de ce seuil. Actuellement dans ADP les capitaux publics représentent 50,6 %.

ADP est actuellement valorisé à 8 milliards d'euros, avec un trafic en hausse en hausse de 4,5 % entre 2016 et 2017, un chiffre d'affaires en augmentation de 22 % sur la même période et un résultat net de 571 millions d'euros en 2017. L'Etat envisage donc de se priver de recettes importantes.

Au premier rang des grands groupes privés qui espèrent raffer la mise se trouve Vinci, actionnaire à hauteur de 8 % d'ADP. Détenteurs de 35 aéroports dans le monde dont 8 en France. En 2012, Vinci a déjà bénéficié de la grande braderie des autoroutes françaises. Avec ADP, le Gouvernement s'approprie à lui offrir une nouvelle rente. Une telle politique ferait de Vinci le quasi propriétaire d'ADP, qui dicterait à l'Etat ses choix en matière de transport aérien. Les investissements pour développer les infrastructures aéronautiques sont déterminantes. C'est à Toulouse que le propriétaire Casil a choisi de verser la trésorerie aux actionnaires privés plutôt que d'investir. La finance dicte sa loi.

Cette rentabilité pour qu'elle se réalise cassera le statut des salariés et se fera au détriment des passagers qui paieront des redevances de plus en plus chères.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Christian de Barros, Alain Girard, Marilynne Herlin, Pierre Stouvenel

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

Texte non parvenu.